



**HAL**  
open science

## Du soninké à l'azer (et inversement)

Catherine Taine-Cheikh

► **To cite this version:**

Catherine Taine-Cheikh. Du soninké à l'azer (et inversement). Mbouh Seta Diagana. Ousmane Moussa Diagana Poète & Linguiste, Panafrica; Silex; Nouvelles du Sud, pp.13-46, 2023. hal-03906852

**HAL Id: hal-03906852**

**<https://hal.science/hal-03906852>**

Submitted on 11 Oct 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



## *Du soninké à l'azer (et inversement)*

Catherine TAINE-CHEIKH<sup>1</sup>  
cath.tainecheikh@gmail.com

### **Introduction**

Ousmane Moussa Diagana qui, durant son séjour en France, a préparé et brillamment soutenu deux thèses de linguistique sur sa langue maternelle (1980 et 1984), a continué durant les décennies suivantes à consacrer une grande partie de son temps à l'étude du soninké.

Après la parution en 1995 de sa volumineuse grammaire, tirée de sa thèse d'État, il travaillait à l'élaboration d'un dictionnaire, mais avait aussi d'autres thèmes d'intérêt, y compris en linguistique.

Il s'était notamment intéressé à l'ouvrage de Charles Monteil sur l'azer, une des rares sources sur cette langue mauritanienne aujourd'hui disparue, mais qui comptait encore quelques locuteurs dans la vieille cité de Tichitt au milieu du siècle dernier (el-Chennafi 1970).

En me donnant un jour une photocopie du texte de Monteil, il m'avait assuré que l'azer était, pour l'essentiel, une variante du soninké et que l'apport du berbère était très limité. Confiant en son diagnostic, j'en ai conclu qu'il était le mieux placé pour étudier l'azer et que je pouvais continuer de me consacrer entièrement à l'étude de l'arabe ḥassāniyya et du berbère zénaga.

Je ne saurais remplacer tout ce que ses connaissances sur le soninké nous auraient permis de découvrir, mais je voudrais m'appuyer sur ses travaux, spécialement son *Dictionnaire soninké-français* (2013), pour revisiter les notes et documents dont nous disposons sur l'azer – essentiellement Charles Monteil (1939) et Jacques-Meunié (1961).

Je souhaite apporter ainsi une modeste contribution sur le sujet, en m'appuyant notamment sur mon *Dictionnaire ḥassāniyya-français* (1986-1996 et à paraître) et mon *Dictionnaire zénaga-français* (2008).

Dans une première partie, je réunirai les informations dont on dispose sur les locuteurs de l'azer. Dans la seconde partie, je montrerai que l'azer est fondamentalement une variété de soninké. Enfin, dans la troisième partie, je présenterai les traits d'origine berbère de l'azer et les replacerai dans un cadre sociohistorique<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Directrice de recherche émérite au LACITO (CNRS - Université Paris III Sorbonne Nouvelle et INALCO).

<sup>2</sup> J'essaie, quand c'est possible, d'utiliser les transcriptions usuelles des toponymes et anthroponymes.

Je laisse aux auteurs leurs transcriptions de l'azer, mais j'ai harmonisé en *x* et *j* la transcription des fricatives : l'uvulaire sourde que Monteil note *ḳ* et la chuintante sonore que je note habituellement *ž*. Chez Monteil, l'astérisque \* signale un terme relevé à Ouadane.

Quelques abréviations sont usitées (cp. comparer, PL pluriel), notamment pour les noms des langues : surtout AZ azer et SON soninké, mais aussi (en 3.) AR CL arabe classique, HASS (arabe) ḥassāniyya, PUL pulaar, TO touareg (AH Ahaggar), WOL wolof, ZEN (berbère) zénaga.

## 1. À la recherche des azérophones

La documentation sur l'azer et les azérophones est très réduite. Je la présenterai en commençant par les plus anciens, qui sont aussi les plus intéressants du point de vue linguistique.

### 1.1. La synthèse de Monteil (1939)

Le texte de Charles Monteil, intitulé *La langue azer*, porte le sous-titre suivant : *d'après les documents recueillis par Th. Monod et D. Brosset*. Il s'appuie en effet sur une importante documentation réunie par le capitaine Diégo Brosset<sup>3</sup> dans les années 1930-1931 – un vocabulaire et une 'phraséologie' qui ont servi de base à la seconde enquête faite par Th. Monod en 1934. Le texte publié compte 125 pages, avec deux lexiques relativement importants (pp. 308-340). Dans le premier (un vocabulaire azer–français d'une dizaine de pages), il précise la ou les sources à l'origine de la variante relevée : B. pour Brosset et M. pour Monod, auxquels il ajoute Ba. pour Barth, même si le texte qu'il a recueilli est difficilement exploitable<sup>4</sup>.

Quant au vocabulaire français–azer (où les traductions en azer présentent régulièrement des variantes et souvent plusieurs synonymes), il comporte deux parties : d'une part, un lexique par thèmes<sup>5</sup> et, d'autre part, un lexique 'général' par ordre alphabétique.

Ces vocabulaires sont précédés par une note sur la transcription, des éléments de grammaire (une phonétique de quelques pages et une morphologie plus conséquente) et une liste de 74 phrases azer–français (traduites également mot à mot).

Monteil s'efforce de déterminer avec précision quels sont les groupes azérophones et quelles sont leurs localisations passées et présentes.

Dans son introduction, il affirme que l'origine de la langue azer est à chercher du côté de la ville de Dia (*Dya*) ou Diara et, en songhay, Zaber. Située sur les bras du Niger, elle aurait été un « centre commercial qui servait d'intermédiaire entre les Sahariens et les Soudanais : elle recevait des premiers le sel et leur fournissait les céréales, l'or, les esclaves du pays des Noirs » (p. 215). À son avis, l'aire d'expansion de l'azer pouvait comprendre, à l'époque florissante d'Aoudaghost et de Ghana, l'ensemble du Sahel, où « l'azer devait servir de langue commerciale intertribale » (p. 220).

Il cite à l'appui de cette thèse quelques témoignages sur la présence de l'azer au tournant du XX<sup>e</sup> siècle : à Chinguetti d'après l'auteur d'*Al Wasîl* ; à Araouan et Taoudenni d'après René Basset citant Delafosse. Il précise toutefois que ce dernier point aurait demandé confirmation et que d'autres affirmations, comme celle concernant les chasseurs Nemadi, ont été réfutées<sup>6</sup>.

Cinquante ans auparavant, Barth avait observé que l'azer était parlé dans les différentes villes anciennes de Mauritanie, mais il le considérait comme le « parler des gens de Tichit » (*šetunku sefe*) et surtout celui des Masna, même si ces derniers n'étaient pas les seuls azérophones de Tichit. Monteil fait largement sienne cette affirmation en précisant (p. 216-218) que c'est des Masna que le pays dit Massina a vraisemblablement tiré son nom<sup>7</sup> : ces « Berbères

---

<sup>3</sup> Il est connu pour son beau roman *Sahara – Un homme sans l'occident*, où il témoigne de son excellente connaissance du milieu saharien.

<sup>4</sup> Ce voyageur allemand du XIX<sup>e</sup> siècle a en effet noté la traduction en azer d'un passage de l'Évangile (la parabole de l'Enfant prodigue).

<sup>5</sup> Les thèmes retenus sont classiques et informatifs : 1. La famille ; 2. Le corps humain ; 3. L'habitation ; 4. L'habillement et la parure ; 5. L'alimentation ; 6. Les plantes ; 7. Les animaux ; 8. Les instruments, outils, ustensiles... ; 9. Divisions du temps ; 10. Religion ; 11. La nature.

<sup>6</sup> Sur la question de la langue des Nemadi, voir Taine-Cheikh 2013.

<sup>7</sup> Pour Monteil, les Masna sont « une fraction de ces Berbères envahisseurs » qui « se répandirent dans le delta

originaires de Tichit » se seraient métissés avec les « nègres de Dia » jusqu'à adopter leur langue et en devenir les « ultimes gardiens ».

Le rôle central des Masna de Tichit dans la survivance de l'azer est confirmé par l'origine des informateurs de Barth, Brosset et Monod, mais on verra que la supposée berbéricité première des Masna est contestée par certains auteurs.

### 1.2. L'apport de Jacques-Meunié (1961)

L'ouvrage de Jacques-Meunié, intitulé *Cités anciennes de Mauritanie*, porte sur les villes anciennes du Tagant et du Hodh, à l'exclusion de l'Adrar (Chinguetti et Ouadane n'ont donc pas été traités)<sup>8</sup>. Basée sur les résultats d'une mission menée durant l'hiver 1947-1948, cette étude avait notamment pour objet d'établir une comparaison entre les modes de vie et les populations des deux rives du Sahara occidental : entre l'extrême Sud marocain que l'auteure connaissait déjà et la Mauritanie sahélienne qu'elle allait parcourir à chameau.

Dans son introduction sociohistorique, elle consacre quelques lignes aux langues et commence (pp. 22-23) par l'azer (*azariya*) « qui survit encore par places, notamment à Tichite où un dialecte particulier est parlé par des sédentaires négroïdes, les Massena ».

Selon le chef du village de Tichit, l'azer n'est plus parlé à Ouadane, mais il continue de l'être chez « les Massena du Soudan » : il serait « en usage à Nioro (la moitié du village environ) et à Merja près de Banamba » mais ce serait le fait d'immigrés de fraîche date.

Selon le chef de Tichit, l'azer présente beaucoup de ressemblances avec le soninké<sup>9</sup> et pourrait même, selon d'autres informateurs, être du pur soninké. Cette impression est d'ailleurs partagée par Jacques-Meunié qui précise en note qu'elle n'a pas perçu la moindre influence de berbère dans les vocables recueillis à Tichit – contrairement à ce qu'on attendrait d'après des auteurs comme Monteil. Jacques-Meunié conclut sa rapide présentation de l'azer en en faisant la langue en usage dans tout le Sahara occidental avant l'arrivée des Berbères sanhaja et ce, au moins jusqu'à ce que les Almoravides s'emparent du Rhana (Ghana) au XI<sup>e</sup> siècle<sup>10</sup>.

Si une quinzaine de pages est consacrée aux bijoux et aux artisans qui les fabriquent, le cœur de l'ouvrage est l'étude architecturale des maisons et mosquées des villes anciennes : Qasr El-Barka, Er-Rachid et Tijikja au Tagant occidental ; Tichit et Aqréijit au Tagant oriental ; Oualata et Néma dans le Hodh.

La construction des mosquées de la Mauritanie sahélienne ont beaucoup de traits communs avec celles de la région de Tombouctou, Djenné et Gao. En revanche, la comparaison des maisons, en Mauritanie même, fait apparaître plusieurs groupes. Si les maisons du Tagant occidental, plus vastes, sont destinées sans doute à des populations nomades ou caravaniers, celles de Tichit et Oualata, plus urbaines, sont construites sur des plans assez semblables. Ces dernières sont comparables aux maisons de Tombouctou pour leur plan, mais peut-être pas pour les matériaux de construction car les maisons de Tombouctou seraient en briques crues, alors que celles de Tichit et Oualata sont en pierres (recouvertes d'enduit ou non) – comme celles de Chinguetti et Ouadane et comme celles mises à jour sur le site archéologique de Koumbi Saleh, la capitale probable de l'empire de Ghana<sup>11</sup>. Par ailleurs, Oualata se distingue

---

central du Niger [...], s'y imposèrent aux Noirs autochtones et fondèrent Nono et Dia sur la rive gauche, puis Diénné sur la rive droite du Niger » (p. 217).

<sup>8</sup> L'ouvrage de Corral (1985) est plus complet et plus approfondi mais il n'évoque pas l'azer.

<sup>9</sup> Jacques-Meunié désigne le soninké sous l'appellation « sarakollé » (emprunté au wolof), comme il est alors d'usage en français de l'époque.

<sup>10</sup> Je ne reprends pas cette vision à mon compte. Voir Taine-Cheikh, à paraître, et l'article ici présent d'Abdel Wedoud Ould Cheikh.

<sup>11</sup> Sur la combinaison de la niche quadrangulaire et de l'alvéole triangulaire caractéristique de Tichit mais présente aussi dans l'architecture de Koumbi Saleh, voir Corral 1985 : 156-7.

par la décoration qui orne l'enduit des murs et Jacques-Meunié voit dans ces décors ainsi que dans la ferronnerie des portes un héritage lointain des entrelacs classiques tels qu'on les trouve à Marrakech et en Espagne.

L'un des importants apports de Jacques-Meunié, du point de vue linguistique, réside dans les quatre glossaires thématiques qui viennent en fin du texte, après la conclusion : (1) Habitation et architecture ; (2) Décor architectural ; (3) Outils et techniques du forgeron-bijoutier ; (4) Bijoux, éléments et matières premières.

Dans de nombreux cas, l'auteure précise en quel lieu et dans quelle tribu (ou famille) le lexème mentionné est en usage. Plus rarement, elle précise que le terme est usité en azer (ou en azer et en ḥassāniyya). Les mots de l'azer sont relevés presque uniquement à Tichit et le plus souvent chez les Masna, tels *zēqāqe* "allée", *kenyen* "couloir des latrines", *qubillenne* "latrines", *raqqe* "porte", *kā/kaa* "maison", *golle* "mortier", *gäre/gëre* "puits", *qeronqoffe* "resserre" et *sembälle* "chevillière". D'autres sont attestés chez les Chorfa (comme *killen* "allée", *asendendi* "escalier", *satere* "latrines", *raqqe* "porte" et *bāfe* "vantail") ou, parfois, chez les uns et les autres (comme *geri/geriye/geriyen* "cour", *mesriye/mesrih/mesrihe* "terrasse" et *taqe/taqqe* "natte").

### 1.3. Les points de vue d'el-Chennafi (1970) et Meillassoux (1983)

Contrairement aux auteurs précédents qui accordent un intérêt particulier à Tichit, aux Masna et à l'étude de l'azer, les recherches d'el-Chennafi et de Meillassoux concernent d'abord Aoudaghost et le groupe des Tagdāwəst.

Parallèlement aux fouilles réalisées à Koumbi Saleh – dans l'extrême Est de la Mauritanie, non loin de la frontière malienne –, les archéologues ont en effet procédé à d'importantes fouilles, à partir des années 1960, sur le lieu-dit de Tegdaoust, au sud-sud-ouest de Tichit. De nombreux indices portaient à croire, en effet, que ce toponyme des environs de Tamchakett (Tāmšəkkət) correspondait à l'Aoudaghost des auteurs arabes, imparfaitement localisé.

Galand (1970) a bien décrit les problèmes que posait le rapprochement des deux toponymes (qu'il note respectivement *Awdağast* et *Tagdawst*). Il pense qu'il s'agit sans doute d'un terme d'origine berbère même s'il ne trouve pas dans cette langue d'étymon convaincant. Il fait notamment observer que l'élément initial *aw-* du premier se retrouve dans un certain nombre de noms propres du touareg, assez souvent même avec un *-t* final comme dans *Awdağast* alors que le *-t* final va normalement de paire avec un *t-* initial, les deux constituant la marque régulière du nom féminin au singulier.

Pour ma part, j'ai montré (2000 : 154-160), sur la base du signifié "ceux du petit Sud" fourni par Mohameden Ould Ahmedou Yahya (mon informateur en zénaga), que le *-t* final pouvait venir du diminutif en *ağ-...-t* de *o'guS/ā'guS* "sud"<sup>12</sup> et j'ai fait l'hypothèse que la forme Tegdaoust avec sa marque discontinue du féminin *t-...-t* pouvait être une régularisation tardive.

Selon El-Chennafi (p. 105), Tagdāwəst pouvait d'ailleurs être à l'origine, non le nom porté par le ksar, aujourd'hui en ruines, mais celui de la principale tribu qui l'habitait (en *t-...-t* suivant le modèle de Tajakānət et Tāgunānət). Quoiqu'il en soit, il précise (p. 100) qu'on désigne maintenant, sous le nom de Tegdāwəst, à la fois le lieu et un petit groupement installé à quelque 400 km au sud-est, en territoire malien. Appelés « Guirganké » dans les langues de leurs voisins noirs et « Tafaranko » en soninké, les Tegdāwəst sont, selon cet auteur qui a enquêté sur place, des Bīḍān (portant les attributs vestimentaires maures : *mal'hfa* "voile" et *hawli/māma* "turban") azérophones en voie d'assimilation culturelle par leurs voisins noirs. El-Chennafi (p. 101) oppose ces 'Maures blancs' non hassanophones aux « Māsna [qui] en

---

<sup>12</sup> Sur la formation du diminutif propre au berbère zénaga, voir Taine-Cheikh 2002.

dépit de leur implantation très ancienne chez les Maures dont ils pratiquent la langue et les institutions, sont toujours classés comme des ‘Kwar’ (sg. kawrī), i.e. ‘Noirs’ libres » – à l’instar des Soninkés, des Halpulaaren et des Wolofs.

D’après les traditions locales, souvent tardives, auxquelles l’auteur se réfère (p. 105), l’origine des Tagdāwəst se rattache aux éléments de peuplement (possiblement les Massūfa-Kal-in-Taşar) qui sont considérés comme responsables, au moins en partie, de la fondation des ksars de Oualata, Chinguetti et Tichit aux VI/XII<sup>e</sup> siècles. Il pense qu’ils ont participé à l’essor des cités caravanières et n’ont pas quitté la Mauritanie tant que l’itinéraire occidental est resté très fréquenté (vers le XIV-XV<sup>e</sup> siècles). En revanche, ils pourraient avoir migré auparavant à Oualata car une source écrite du XVII<sup>e</sup> siècle (le *T[arikh] al-S[ūdān]*) mentionne l’établissement dans cette ville d’un groupe « Tafarant » venu de l’ouest et cela à une époque qu’El-Chennafi pense pouvoir être le IX/XV<sup>e</sup> siècles<sup>13</sup>.

L’article de Meillassoux porte sur deux groupes azers du Mali, autrefois azérophones, les Giriganko et les Maxanbinnu. Je ne retiendrai que quelques points où il s’écarte clairement des auteurs précédents.

D’après lui, l’autre nom des Tagdāwəst est Giriganko (les « Dyeriga » de Monteil), qui se divise en deux fractions issues de jumeaux légendaires : les Giriganke *binnu* (noirs) et les Giriganke *xullu* (blancs)<sup>14</sup>. « Tafaranko » ne désignerait que des Giriganke *binnu* et spécialement les familles d’esclaves émancipées – des tisserands qui auraient accompagné les Giriganko dans leur périple depuis Tichit. Quant aux Maxanbinnu, immigrés également dans le Baxunu malien, ils seraient originaires de Tichit où ils auraient correspondu, chez les Masna, au groupe des esclaves tardivement affranchis. Pour Meillassoux, cette catégorie et celle, un peu au-dessus, des Suxulle, seraient toutes deux des « berbères éventuellement métissés » alors que les « Dyeriga » de Monteil (donc les Noirs au sens de *kwar*) seraient plutôt les Masna (p. 529). Cependant, comme il le rapportait précédemment (p. 526), l’origine « twareg » ou soninké des Giriganko fait l’objet de discussion.

## 2. L’azer comme variété de soninké

La plupart des auteurs mettent en avant la proximité de l’azer avec le soninké – à commencer par Monteil qui affirme (p. 216) que « [l]a langue azer n’est qu’un idiome soninké ». Je vais explorer cette perspective, en laissant pour la prochaine partie la recherche d’éventuels éléments berbères.

### 2.1. Quelques traits de la langue soninké

Le soninké, parlé principalement en Afrique de l’Ouest (Mali, Mauritanie, Sénégal et Gambie), compterait actuellement environ deux millions de locuteurs. Il est classé parmi les langues mandé<sup>15</sup>.

<sup>13</sup> El-Chennafi se base sur l’appellation soninké « Tafaranko » pour identifier « Tafarant » à Tagdāwəst.

<sup>14</sup> Pour Meillassoux (p. 527 note 19) les notions de couleur (noir vs blanc) n’ont pas de connotation raciale et n’indiquent pas une supériorité de l’un des groupes sur l’autre.

<sup>15</sup> Creissels (2018 : 163-4) présente ainsi les langues mandé (d’après Vydrin 2009) :

MANDE SUD ET EST	mandé sud :	dan, guro, mano, etc.
	mandé est :	bisa, san, busa, etc.
MANDE OUEST	soninké-bozo :	<i>soninké</i> , langues bozo
	bobo-samogo :	bobo, dzuun, etc.
	central :	langues mandingues, jogo-jeri, kono-vai, etc.
	soso-mandé-sud-ouest :	soso-jalonke, langues mandé sud-ouest (mende, kpelle, loma, etc.)

La dialectalisation du soninké, limitée, se remarque à quelques traits dont le plus saillant reste le trait phonique que O. M. Diagana décrit de la façon suivante (1995 : 16) :

1° aucune modification du [f] au contact d'une nasale – trait des régions du Guidimakha

2° réalisation [p] de [f] après une nasale – trait de la région du Gadiaga

3° réalisation [p] de [h] après une nasale – trait des régions du Djahounou, du Guidimé, du Djombokho

4° utilisation de [f] et [h] comme des variantes libres (préférentiellement à l'initiale) mais se réalisant [p] après nasale dans le parler de Kaédi, malgré une réalisation [h] dominante.

O. M. Diagana explique la particularité du parler de Kaédi (celui qu'il étudie dans ses différents ouvrages) par différents facteurs. Il cite en premier lieu le facteur migratoire qui, dans la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, poussa les Soninké du Dyafounou, de Guidimmé, de l'ancien Bâlou, de Diara et probablement du Gadiaga, à se retrouver dans le même creuset de Kaédi, provoquant un brassage des parlers. Il évoque également le facteur de mobilité intellectuelle qui les conduisit à Wâwoundé et Dembankâni au Sénégal pour étudier les livres sacrés, d'où résulta un emploi régulier de [f] dans le commentaire des textes religieux et dans la poésie religieuse. Il allègue enfin le facteur d'emprunt aux langues en contact possédant un [f] – pulaar, arabe, français, etc.

Creissels retient surtout l'histoire des migrations (pour laquelle il cite la thèse de Wagué 2010), mais il ne doute pas que le soninké de Kaédi, « seule variété de soninké relativement bien documentée jusqu'ici (principalement grâce aux travaux d'Ousmane Moussa Diagana [1980, 1984, 1995] et Yakouba Diagana [1990, 1994]), bien que localisé à l'ouest de toutes les autres variétés de soninké, appartient linguistiquement à l'ensemble des parlers de l'est » (2018 : 164, note 1).

Les autres travaux sur le soninké, dont ceux de Creissels, portent surtout sur la question de la flexion tonale. Diagana a exposé pour la première fois dans sa thèse, en 1980, le rôle combiné des tons et des accents dans cette langue mandé – une famille de langues qui n'était pas réputée avoir des tons – et l'importance des schèmes mélodico-accentuels dans la grammaire. En étudiant le soninké du Kingi (parlé notamment dans la région malienne de Nioro), Creissels (2018) a confirmé « [l]'omniprésence des alternances tonales conditionnées par la syntaxe »<sup>16</sup>. Il précise toutefois que, si le parler du Kingi est représentatif des parlers soninké de l'est, « la question de la nature exacte des systèmes prosodiques en soninké de l'ouest reste une question ouverte ».

On ne peut se baser sur Monteil pour affirmer que la flexion tonale n'existe pas en azer<sup>17</sup>, pas plus qu'on ne peut déduire de sa notation que l'azer a effectivement perdu l'opposition de longueur vocalique du soninké<sup>18</sup>.

Je ne traiterai pas non plus en détail la question de la nasalisation, qui semble assez complexe en soninké. Je remarque cependant que Monteil (p. 229) signale une fréquente nasalisation des voyelles, surtout terminales – nasalisation (ex. *debe/deben* "village", *sere/sren* "bon", *sit/siten* "attacher") à laquelle s'ajoute parfois un yod (ex. *ka/kany* "maison") ou une

---

<sup>16</sup> « [E]n soninké du Kingi [...] la seule zone d'instabilité est le choix entre Hx et HxB à la forme non déterminée des noms dont la forme déterminée a un contour HxB. Toutes les autres variations obéissent à des règles strictes mettant en jeu l'utilisation systématique de morphotones substitutifs (B, H ou BH) dans la flexion des noms, verbes, adjectifs, pronoms et numéraux » (Creissels 2018 : 186).

<sup>17</sup> Même s'il a noté : « Si l'on suppose que, dans un certain passé, seuls des monosyllabes étaient en usage, il faut aussi supposer que certains tons permettaient de différencier, en cas de besoin les homophones. Quoiqu'il en soit, la tonalisation paraît avoir été éclipsée par l'emploi des formes multiples aujourd'hui en usage » (1939 : 217).

<sup>18</sup> Monteil évoque (p. 236) « la prolongation de la voyelle terminale, d'où résulte une voyelle semblable, puis inclusion de *y* ou *g* : *te, tee, teye* = beurre », mais affirme par ailleurs (p. 228) que les voyelles « sont longues ou brèves, sans qu'il en résulte, le plus souvent, un changement de sens ». À noter qu'il en compte sept (*a, e, è, i, o, ü, u*) alors que les descriptions modernes du soninké en décomptent cinq (cinq brèves et cinq longues).

gutturalisation (ex. *anke/anken/anken/ankeng* "toi"). Ces éléments de description pourraient correspondre au fait que, selon Creissels (2018 : 166) « À la seule exception des adverbes idéophoniques, aucun mot soninké ne peut se terminer par une consonne autre que C<sub>nas</sub>, nasale non spécifiée pour son lieu d'articulation ».

## 2.2. Le lexique soninké de l'azer

Pour chaque glose, Monteil donne régulièrement plusieurs variantes et celles-ci varient souvent d'un vocabulaire à l'autre. Pour simplifier, j'ometts d'indiquer la page de référence. Voici un certain nombre de cas pour lesquels le dictionnaire de soninké (SON) de Diagona fournit un correspondant suffisamment proche de ce que Monteil a noté en azer (AZ) pour que l'on n'ait pas de doute sur l'origine soninké du lexème. Je privilégierai ici les nominaux (regroupés par thèmes), mais compléterai par quelques adjectifs et les numéraux (de un à dix).

### Famille et société :

"chef de famille" AZ <i>korse</i> SON <i>kòré</i> <sup>19</sup>	"enfant" AZ <i>leme/lemme/remé...</i> SON <i>lénmè</i>
"mari" AZ <i>yukke/a-yukke</i> SON <i>kìnà</i>	"épouse" AZ <i>yyaxa</i> SON <i>yàqé</i>
"oncle maternel" AZ <i>nega</i> SON <i>nègè</i>	"allié" AZ <i>kali</i> SON ("allié par mariage") <i>kàllú</i>
"esclave" AZ <i>ikune/yukkune</i> SON <i>kómé</i>	"griot" AZ <i>zàre</i> SON <i>jàaré</i>
"forgeron" AZ <i>sakke/saké</i> SON <i>tàgé</i>	"personne" AZ <i>sere</i> SON <i>sèrè</i>
"homme, mâle" AZ <i>yugo/yüko</i> SON <i>yúgò</i>	"femme, femelle" AZ <i>yaxare...</i> SON <i>yàxàré</i>

### Corps humain :

"cheveu, poil" AZ <i>yinte/yitte...</i> SON <i>yinté</i>	"tête" AZ <i>ime/imme/yimme</i> SON <i>yínmè</i>
"nombril" AZ <i>sumpo</i> SON <i>sùnpò</i>	"œil" AZ <i>yage/yyake/yake...</i> SON <i>yáaxè</i>
"nez" AZ <i>nokone/nuxunu...</i> SON <i>núxúnnè</i>	"oreille" AZ <i>torè/ toro/*tara...</i> SON <i>tórò</i>
"foie" AZ <i>bute/a-bbuta...</i> SON <i>buttè</i>	"peau, cuir" AZ <i>fate/fatte...</i> SON <i>fàtè</i>
"sein, mamelle" AZ <i>kombo...</i> SON <i>kònbé</i>	"dos" AZ <i>falle</i> SON <i>fàllé</i>
"omoplate" AZ <i>fefe</i> SON <i>fèfè</i>	"doigt" AZ <i>dorome/n-doromme...</i> SON <i>dórónmè</i>
"ongle" AZ <i>ségényè/šégényè</i> SON <i>ségèñè</i>	"langue" AZ <i>nene/nènè...</i> SON <i>néénè</i>
"barbe" AZ <i>sinte/šinte</i> SON <i>sínqé</i>	"bras" AZ <i>kete/kte/kitte...</i> SON <i>kittè</i>
"dent" AZ <i>kambe...</i> SON <i>kànbé</i>	"bouche" AZ <i>laxa/*raxxa...</i> SON <i>lâqè/râqè</i>
"estomac" AZ <i>kuše/akus</i> SON <i>kùusé</i> <sup>20</sup>	"poumon" AZ <i>tungune</i> SON <i>tùngùmé</i>
"sang" AZ <i>foro</i> SON <i>fòrè</i>	"graisse" AZ <i>kataye</i> SON <i>katòyé/katayé</i>
"viande" AZ <i>tie/če/*čie/*čiyè</i> SON <i>tíyé</i> <sup>21</sup>	"pied" AZ <i>ta/tane/*tanu</i> SON <i>tá</i>

### Habitation et village :

"maison" AZ <i>ka/kā/kaa</i> SON <i>ká</i>	"chambre" AZ <i>kompe</i> SON <i>kónpè</i>
"cuisine" AZ <i>knu/kenyu...</i> SON <i>kìnjú/kin</i>	"chemin" AZ <i>killè</i> SON <i>kìllé</i>
"porte" AZ <i>bafè/*a-bbaffa...</i> SON <i>báafè</i>	"porte, seuil ("bouche") AZ <i>laxa...</i> SON <i>lâqè...</i>
"marché" AZ <i>saxe</i> SON <i>sáxà</i>	"village" AZ <i>debe...</i> SON <i>dèbè</i>

### Alimentation et plantes :

"œuf" AZ <i>yelle/yele...</i> SON <i>yèllé</i>	"couscous" AZ <i>foto/*futa...</i> SON [– de mil] <i>fútó</i>
"huile" AZ <i>tè/ten/taye...</i> SON <i>té</i>	"sel" AZ <i>sape/sangare (u)/*safe...</i> SON <i>sáppè</i>
"lait" AZ <i>xattu/katu...</i> SON <i>xátì</i>	"grosse crêpe, galette" AZ <i>tufulle...</i> SON <i>túfùllé</i>
"eau" AZ <i>zu/zzu/*zu/zun...</i> SON <i>jí</i>	"arachide" AZ <i>tegga/tiga...</i> SON <i>tìgá</i>
"haricot" AZ <i>molle/mulle</i> SON <i>mòllé</i>	"jujubier" AZ <i>fa</i> SON <i>fá</i>
"feuille" AZ <i>rare/rere/rire...</i> SON <i>dérè</i>	"graine" AZ <i>*a-funša/funýè...</i> SON <i>fúnšè</i>

<sup>19</sup> En soninké de Kaédi, "communauté familiale dépendant d'un chef".

<sup>20</sup> En soninké, le sens est un peu spécifique pour cet item et le suivant : "panse des ruminants" pour *kùusé*, "feuillet des ruminants" pour *tùngùmé*.

<sup>21</sup> Ce lexème du soninké et de l'azer est certainement à l'origine du mot *ḥassāniyya t'ut'* "viande maigre", de même ci-dessous pour le *ḥassāniyya edebāy* "village".



"arbre" AZ *ite/yite/\*yitte/\*itte* SON *yíttè*  
"henné" AZ *zabè* SON *jàbá*

Animaux :

"addax" AZ *dagre (u)/digere...* SON *dagare*  
"chien" AZ *wulle/ulle/welle* SON *wùllé*  
"chèvre" AZ *sugu/sgu/sgi* SON *súgò*  
"ovin" AZ *zaxe (u)/zax/i-zzağa* SON *jàxé*  
"lion" AZ *i-zarantè...* SON *jàrìnté*  
"chacal" AZ *tunè (u)/tunyè...* SON *tíunè*  
"oiseau" AZ *sellènyè/salinye...* SON *sélìnjé*  
"vautour" AZ *dyemba* SON *jànbá*  
"abeille" AZ *nene/nènè...* SON *néené*  
"pou" AZ *denye/\*dinye* SON *dúuñè*

Habillement, instruments, outils, ustensiles...

"tissu, toile" AZ *bage/a-bbagi* SON *bági*  
"chose" AZ *fo* SON *fó*  
"marmite en poterie" AZ *gene...* SON *gìnè*  
"cuiller à pot" AZ *girba* SON *gìribé*  
"outre" AZ *girfa* SON *gìrifé*  
"chapelet" AZ *kuruse* SON *kòróosù*  
"mortier" AZ *gulè* SON *gòllé*

Divisions du temps

"jour, journée" AZ *kute/kota* SON *kòotá*  
"lune, mois" AZ *xaso* SON *xásò*  
"hier" AZ *raru/\*darun* SON *dáàrú*

Nature

"argile" AZ *datè/ddaté* SON *dàtté*  
"forêt" AZ *sute* SON *sútté*  
"pierre" AZ *grè/gide...* SON *gídè*  
"fleuve" AZ *fanyè/fonyé* SON *fànné*  
"étoile" AZ *sane/sine/\*šanun* SON *sàané*  
"vent" AZ *fanké* SON *fànké*  
"or" AZ *kanyè/kanynyè...* SON *kanné*

Adjectifs :

"rouge" AZ *dembe/dumbe...* SON *dunbe*  
"vert" AZ *galle/xale* SON *xalle*  
"chaud" AZ *taw* SON *téyé*  
"mauvais" AZ *bare/bure...* SON *bure*  
"grand" AZ *dire/\*gawra...* SON *xoore*

Numéraux :

"un" AZ *ban/\*banè* SON *baane*  
"trois" AZ *suko/sukko* SON *sikko*  
"cinq" AZ *kargo* SON *karago*  
"sept" AZ *nyeru* SON *ñeru*  
"neuf" AZ *kabbu* SON *kabu*  
"cent" AZ *kamè* SON *kame*

"(morceau de) bois" AZ *sole...* SON *sòllé*

"bœuf" AZ *na* SON *ná*  
"cheval" AZ *si/ši/\*-senu* SON *sí*  
"âne" AZ *fare/\*faru/\*ffaru* SON *fàré*  
"lièvre" AZ *kandyèné...* SON *kàñàñàané*  
"éléphant" AZ *turé (u)...* SON *tùuré*  
"hyène" AZ *a-trimme/turme/teremme* SON *túrúnjé*  
"pintade" AZ *kayenne* SON *kènné*  
"sourit/rat" AZ *nyiné* SON *ñíiñé*  
"mouche" AZ *šennè/šene* SON *síyánjé*

"coton" AZ *kotole/kottolle* SON *kòtòllé*  
"aiguille" AZ *meselle...* SON *mìsèllé*  
"marmite en fer" AZ *barma...* SON *bárámà*  
"couteau" AZ *serfe/\*šafere* SON *sìrifé*  
"sabre" AZ *kafa...* SON *káafà*  
"bracelet" AZ *geba/gumba* SON (- d'argent) *ginba*  
"caisse" AZ *tabté* SON *berete*

"nuit" AZ *uro* SON *wùró*  
"année" AZ *sinè* SON *síiné*  
"saison froide, hiver" AZ *mulle/mule* SON *mùllé*

"brousse" AZ *gune/gunne* SON *gùnné*  
"fosse" AZ *kima/kimma* SON *kùnmé*  
"source, puits" AZ *gere/gede...* SON *gèdè*  
"ciel, pluie" *kamme/\*kamu...* SON *kànmú*  
"soleil" AZ *kiyè/kiyi...* SON *kìyé*  
"feu" AZ *imbe/yimbe* SON *yìnbé*  
"fer" AZ *mexe...* SON *mèxé*

"blanc" AZ *gole/xule...* SON *xulle*  
"noir" AZ *bene/benne...* SON *binne*  
"bon" AZ *sere/seren/sire...* SON *sire*  
"dur" AZ *xote/xotte* SON *xote*  
"âgé, vieux" AZ *xaše* SON *xase*

"deux" AZ *fullo/fello...* SON *fillo/hillo*  
"quatre" AZ *nağoto/naxta...* SON *naxato*  
"six" AZ *simu/\*šimu* SON *tunmu*  
"huit" AZ *šeggu/šegu* SON *segu*  
"dix" AZ *tamu/tan* SON *tanmu*  
"mille" AZ *uznè* SON *wíjúné*

Les similitudes entre l'azer et le soninké sont particulièrement évidentes pour les numéraux.

### 2.3. La morphosyntaxe soninké de l'azer

À défaut de traiter la morphosyntaxe en profondeur, je m'appuierai sur la présentation de Monteil pour comparer l'azer avec le soninké (essentiellement d'après Diagona 1995 et 2013).

a) Le démonstratif est *ke* (*ké* en SON) pl. *ku*. Il est généralement antéposé. Il peut suivre le nom avec une valeur « proche de l'article défini français » d'après Monteil (p. 249), « anaphorique » selon Diagona (2013 : 105).

b) *be* "qui, que" est le relatif en AZ et en SON. Monteil (p. 249) donne aussi le pl. *benu*.

c) *ko* (*kó* en SON) "qui ?" et *man* (*mani/man* en SON) "quoi ?" sont les interrogatifs usuels.

d) Tout numéral cardinal suit le nom qu'il détermine : AZ *yuko bane* "un homme" SON *kìyú síkkì* "trois jours".

De 11 à 19, la dizaine précède le nom d'unité et les deux sont reliés par "avec" AZ *re* SON *do* : "douze" AZ *tanme re fello* ; "treize" SON *tanmu do síkko*. Pour les dizaines suivantes, "dix" *tan* vient en tête : "quarante" AZ *tan naǵte* SON *tan naxate*. Les centaines se forment à l'identique : "deux cents" AZ *kame fello* SON *kàm-ó hilli*.

e) Les numéraux ordinaux se forment, en dehors de "premier" (AZ *fana* SON *hánà*), avec le suffixe AZ *-ende* SON *-ndi* (*nde*) : "deuxième" AZ *fellende* SON *hillàndí*.

f) Certains adjectifs présentent un suffixe dérivatif de type participial : AZ *te/n-te* SON *-nte*. Exemples : "froid, refroidi" AZ *morente* SON *múròntè* ; "sour" AZ *dugunte/dunguntu/ddukkete* SON *lùngùnté* ; "aveugle" AZ *fekente* SON *jìmìnté*. À l'instar du numéral, tout adjectif suit le nom qu'il détermine.

g) Le déterminant nominal suit le nom qu'il détermine, y compris dans les noms composés. Exemples : AZ "œufs de poule" *selin elu*, SON "aile d'oiseau" *yèlin kánpè* ; "foyer (formé de trois pierres)" AZ *kenyu-n-gru* SON *kìngídè* (< *kínjú* "cuisine" + *gídé* "pierre").

h) Les pronoms personnels qui précèdent régulièrement les verbes comme sujets servent aussi à exprimer la possession. Dans ce cas le pronom précède le nom qu'il détermine. Exemples :  
– avec *n/in* de 1SG : AZ *n sero* "je suis bon", *n grè-yüko* "mon frère" ; SON *n bára* "je refuse", *n kàala* "mon turban".

– avec *an* de 2SG : AZ *al lemine* "ton fils" ; SON *an xrungu* "tes genoux".

– avec *a* de 3SG : AZ *a sefe...* "il parle", *e yda* "son père" (dans *a sefe e yda ra* litt. "il parler son père à" p. 261) ; SON *a dàgá* "il/elle est parti(e)", *a sùgò* "sa chèvre".

i) Exemples d'adpositions : "à, chez" AZ *maxa...* SON *maxa* ; "dans, à, pour" AZ *da/de/re/n-de/n-t/...* SON *di/da/ŋa/ya/yi...* ; "entre" AZ *naxa* SON *naxa* ; "avant" AZ *kane* SON *káanè*.

Ce sont des postpositions (je les souligne dans les exemples suivants). AZ : *kelle n-de* "dans la route" ; *a wa m max* "j'ai" (litt. "il est moi chez") ; *ne saf e re* "je lui parlerai" (litt. "je parler lui à"). SON : *a táaxú débún hilli naxa* "il s'installa entre les deux villages" ; *nà à sáxú yínmèn ŋa* "porter sur la tête".

j) Différentes particules servent à l'expression des valeurs temporelles, aspectuelles et modales. Le choix de ces particules dépend du caractère transitif ou intransitif du verbe et interfère avec celui de la particule de négation. Ainsi, en azer, *ma* est la négation du passé, *te/ta* celle du présent et du futur, *kana* celle de l'impératif (prohibitif) et du subjonctif. En soninké, *ma* est la négation de l'accompli, *nta* celle de l'inaccompli, *máxà* celle du prohibitif.

### 3. Les traces de métissage linguistique

Si la proximité de l'azer avec le soninké est grande, l'incomplétude (quantitative et qualitative) des convergences relevées implique à elle seule un classement à part de l'azer comme variété du soninké. Elle justifie l'affirmation de Creissels (2018 : 164) selon laquelle l'azer est, avec le silanka (parlé au Burkina-Faso), l'une des deux variétés périphériques du soninké où la variation dialectale est suffisamment importante pour entraver l'intercompréhension.

Je vais maintenant étudier les traits non soninkés de l'azer.

### 3.1. Des emprunts lexicaux

Le métissage de l'azer est certainement notable, quoi que peu aisé à reconnaître.

a) Il existe des mots d'origine arabe fréquemment empruntés dans les autres langues. Ce type d'emprunt a souvent été favorisé par son lien avec la religion musulmane, mais pas seulement. L'on trouve ainsi en azer des emprunts à l'arabe souvent attestés aussi en soninké et dans les langues des voisins<sup>22</sup> :

– "mosquée" (AR CL *mašjid*) : AZ *misra/masere*... SON *mìsìdè* HASS *msīd* PUL *misiide*...

– "prière" (AR CL *ṣalāh*) : AZ *salyè*... SON *sállè* HASS *šla* PUL *du'agol*

– "jeûne" (AR CL *ṣawm*) : AZ *sumentu* SON (verbe) *súumi* HASS *šowm* ZEN *užum*

– "oignon" (AR CL *bašal*) : AZ *basalle* SON *bàsállè* HASS *bšal* PUL *basalle* WOL *soble*

– "datte" (AR CL *tamr*) : AZ *\*tamera/\*tamra* SON *támàré/temere* HASS *tmar* PUL *tamaro*

– "[être] utile" (AR CL *nāfiʿ*) : AZ *nfa* HASS *nāvāʿ* PUL *nafugol* ZEN *yānfāh* + SON "gain" *nàfa*.

b) Il existe des mots 'voyageurs' à l'origine sans doute sud-sahélienne que l'on retrouve plus ou moins dans toutes les langues de Mauritanie (et parfois même beaucoup plus largement en Afrique de l'Ouest). C'est le cas notamment de :

– "pain" : AZ *buru/mburu* SON *buurù/nburù* HASS *mbūru* ZEN *būru* PUL *mburu* WOL *mburu*

– "maïs" : AZ *makany/maka* SON *mákkà* HASS *mákkä* ZEN *mákkä* WOL *mboq*

– "riz" : SON *máarò* HASS *māru* ZEN *mārih* PUL *maaro* WOLOF *maalo* [mais AZ *dakante*...]

c) Certains lexèmes de l'azer relevés par Monteil semblent d'origine arabe (classique et dialectal ou dialectal seulement). Les suivants ne paraissent pas attestés en soninké : "minaret" *samaka* (AR CL *sawmaʿa* HASS ["étage"] *semʿa*) ; "serrure" AZ *ḡfulle/kufulle* (AR CL *qufl* HASS *gvəl*) ; "bouilloire" AZ *mikrašše/mixrašše* (HASS *maḡrāj*) ; "bonnet" AZ *ḡufara* (HASS *ḡaffāra*) ; "vêtement en forme de blouse" AZ *kšabe* (HASS *qāššābe* "chemise sans manche, [>] vieux boubou") ; "fourmi" AZ (entre autres) *lkus/\*kus* (HASS *kūš* "petite fourmi noire à la morsure très cuisante") ; "puiser" AZ *sege* (HASS *sgā yāsgī* "arroser"). En revanche, "matin" est attesté aussi en soninké et la forme de l'azer en semble plus proche que de l'arabe : AZ *suxba/sokoba* SON *sùxúbà* (HASS *subḥ*).

d) Quelques lexèmes sont attestés en arabe et en berbère dans tout le Maghreb, tels "couscous" AZ *kuskus* et "tente" AZ *berekene/berekne*... (Diagana donne *bèrègèéné* "tente" mais comme peu usité)<sup>23</sup>. Un terme, qui semble d'origine arabe ("guérison" AR CL *šafāʿ*), présente un *r* final dans une forme et avec un sens partagés par le berbère, l'azer et le soninké : "médicament" AZ *šafara/\*šaffara* SON *sáfàaré* ZEN *āššaʿffār* TO *asafār*. Quant aux termes pour les parents, similaires au Maghreb, ils présentent une proximité intéressante avec les formes du zénaga : "mère" AZ *n-yemma/ yumma*... ZEN *yumḡih* (cp. HASS *umḡ* "mère" KAB *yemma* "maman") et "père" AZ *e-bbaba*... ZEN *bābāh* (cp. HASS *bābā* "papa")<sup>24</sup>.

e) Certains termes apparaissent comme des emprunts au berbère et notamment au berbère méridional, ainsi "gazelle, antilope mohor" AZ *nira/\*nire* ZEN *ānaʿr* TO *eḡer* ; "selle de chameau pour femme, palanquin" AZ *xage* ZEN *ārāḡān* (> HASS *ārāḡān*) TO *ārāḡēn* ; "seau en cuir" AZ *ḡèyè/gaye/a-ggèyè* ZEN *āʿḡāh* TO *āḡā*. De même pour "baraquer (le chameau)" AZ *ḡunè* à comparer avec les formes intransitives ("se baraquer, s'accroupir") ZEN *yugen* TO *eḡēn*.

<sup>22</sup> D'après les dictionnaires en ligne de pulaar (webonary.org/pulaar) et wolof (freelang.com/enligne/wolof). Voir aussi Baldi (2008).

<sup>23</sup> Le ZEN *bārgānā* a le sens particulier de "tente aux coins abaissés" et le HASS *bārgēn* a celui, particulier aussi, de "petite tente posée directement sur des arceaux (tente de pauvres)".

<sup>24</sup> Curieusement Monteil donne aussi pour "père" *a-n-yedda/a yiddè/ida* alors que ces formes sont plutôt proches de *yāddāh* "grand-père" en ZEN.

Souvent ils ont en azer et en zénaga des formes et/ou des sens particulièrement proches, tels "cuisse" AZ *tama* ZEN *tämä<sup>h</sup>* (cp. TO *tägma*)<sup>25</sup> et peut-être "chameau" AZ *yungeme/yegmen* ZEN *äyi'm* PL *i'ymän* (cp. TO *ağlam*), auxquels on ajoutera "mil" AZ *ille/yille...* ZEN [SG rare *i'lli*] PL *i'llän* (cp. TO AH *énélé*) qui a la particularité d'être également passé en soninké (*yillé*).

Une double correspondance est perceptible pour "tonnerre" : la forme du ZEN *ärgägi* est similaire à AZ *irgigu* "éclair" alors que celle attestée ailleurs en berbère (TO *ağgağ*, Soûs *iggigen*) est plus proche de AZ *gegene/gigru* "tonnerre". Quant à la grande jatte pour traire les chamelles, son nom AZ *\*zabazge* ZEN *ažabbazg* (> HASS *äsälläy*) est clairement d'origine berbère (< *yuzzag* "traire", racine berbère Z(Z)G).

### 3.2. À propos des points cardinaux

Le cas de la rose des vents présente en ḥassāniyya une curieuse rotation de 45 à 90° (Taine-Cheikh [1989] 1991), de sorte que dans le système A/ (en usage notamment au sud-ouest) le lexème *šarg* (AR CL < *šarq*) désigne logiquement l'est alors qu'il désigne le sud dans le système B/ (en usage à l'est et une grande partie du nord). Cette rotation, qui m'a paru une conséquence des changements d'orientation des vents dominants, complique les similitudes qu'on peut observer entre le ḥassāniyya, le zénaga, l'azer et le soninké, mais elle n'empêche pas de constater les effets du contact entre ces langues sur les systèmes d'orientation.

Le tableau suivant intègre les données sur le berbère méridional d'une étude récente (Taine-Cheikh, à paraître) – avec AH pour le touareg de l'Ahaggar.

Il permet de visualiser les deux systèmes en décalage de quelque 90 d°, la rotation de la rose des vents se manifestant grâce à certaines dénominations en commun : *šarg* (ou sa variante AZ *šargiyyake*) pour "est" vs "sud" ; *sāḥal* (ou une variante) pour "ouest" vs "nord" ; *gvä* (litt. "dos"<sup>26</sup>), *ägaʔf(f)äh* ou une autre variante pour "nord" vs "est".

	HASS A/ S.O.	ZENAGA	TETSER -RET	TOUAREG Mali	HASS B/ N et E	AZER	SONINKE
nord	<i>täll/gvä</i>	<i>ägaʔf(f)äh</i>	<i>agafay</i>	[AH <i>foy</i> ]	<i>sāḥal</i>	<i>sahelke</i>	<i>sāhèli</i>
est	<i>šarg</i>	<i>əmənağ</i>	<i>əmeneg</i>	<i>emäynäj</i>	<i>täll/gvä</i>	<i>gafaye</i>	<i>kɪnbákkà</i>
sud	<i>gəblä</i>	<i>oʔguS</i>		<i>aǰüss/ägäla</i>	<i>šarg</i>	<i>šargiyyake</i>	<i>bànbúxù</i>
ouest	<i>sāḥal</i>	<i>ādārām</i>	<i>ataram</i>	<i>ataram</i>	<i>gəblä</i>	<i>kiye kene</i>	<i>kɪnxénna</i>

Seule la dénomination pour "ouest" unit étroitement azer et soninké : AZ *kiye kene* et SON *kɪnxénna* sont formés de "soleil" + "tomber" comme SON *kɪnbákkà* l'est de "soleil" + "monter"<sup>27</sup>. Aussi la rose des vents de l'azer est-elle plutôt similaire à celle du ḥassāniyya de l'est, malgré la similitude de *gafaye* "est" avec les dénominations berbères pour "nord" et malgré la présence de *-ke* dans *sahelke* et *šargiyyake*.

On peut faire l'hypothèse, toutefois, que *sāhèli* pour la direction "nord" est ancienne en soninké (et plus largement dans la région, cf. *saheli* en bambara et *sahal* en songhay de la région de Tombouctou<sup>28</sup>). A-t-elle influé sur la rose des vents en azer, déclenchant par là

<sup>25</sup> Cette forme particulière (présente aussi en tetserret – une langue berbère de l'ouest du Niger), a été relevée en kwarandzyey, le parler songhay de Tabelbala, cf. Souag 2010 : 181.

<sup>26</sup> Si *gvä* signifie surtout "dos" en HASS, le verbe dérivé *gävä* signifie "aller vers le nord/est".

<sup>27</sup> Selon Ritter (2009 : 968-9), le couple TO *emäynäj* "est" (litt. "montée") et *atāram* "ouest" (litt. "descente") fait également référence aux mouvements du soleil (comme les dénominations dérivées des racines ŠRQ et ĠRB en arabe). Les appellations pour "sud" et "nord" sont plus variées, en touareg comme en arabe.

<sup>28</sup> Cf. Bandi (2008 : 240) qui se réfère pour le songhay à Heath (1998 : I, 212), ce dernier faisant lui-même un renvoi au hawsa. À noter que *sahal* "nord" n'est pas attesté dans les tomes du *Dictionnaire songhay...* portant sur les régions autres que celle de Tombouctou.

même une rotation dans le système B/ du ḥassāniyya ? La direction *sāḥal* fait-elle d'abord référence à la région du sud-ouest du Maroc (Frérot 1989 : 113) ?

Si *sāḥal* désigne clairement en ḥassāniyya un point cardinal (par référence à la direction du littoral ?), il s'avère en tout cas qu'il n'y est jamais employé avec le sens classique de "littoral" alors qu'en arabe marocain *sāḥal* désigne une « [r]égion côtière, territoire situé en bordure de la mer » et que *s-Sāḥal* est le « [n]om de plusieurs régions de la zone sublittorale océanique ; arrière-pays d'Arzīla et de Larache ; région côtière à l'Ouest de Tiznit » (Colin 1994 : 784)<sup>29</sup>.

### 3.3. De la berbérisation des formes

#### 3.3.1. Les préfixes

Comme Monteil l'avait lui-même remarqué (1939 : 212), « [l']azer n'étant que du soninké influencé surtout par le berbère, a emprunté à ce dernier notamment le préfixe *a* qui parfois devient *e*, *o*, *u*, *i*. » Précédemment (p. 231) il avait affirmé que ce préfixe accompagnait souvent la gémination de la consonne initiale, où il voyait également une influence berbère<sup>30</sup>, comme dans *e-bbaba* "père", *a-ggèyè* "seau en cuir", *a-ffunša* "graine", *i-zzerente* "lion", *a-ggrè* "pierre, puits". Les trois derniers exemples, tout comme d'autres présents ici sous 2.2. (tels "mari" *a-yukke*, "hyène" *a-trimme*, "porte" *\*a-bbaffa*, "ovin" *i-zzağa*), témoignent du fait que la présence de la voyelle initiale – singulièrement *a* – concerne aussi des lexèmes d'origine soninkée.

#### 3.3.2. La phonétique

Le caractère 'métissé' de l'azer est souvent attribué à une prononciation particulière, due à l'influence du berbère. Monteil (p. 233) évoque plusieurs permutations sur lesquelles on peut s'interroger : une permutation entre *k*, *x*, *g* et *ġ* ; une seconde permutation entre *d*, *r*, *l* et parfois *t* ; une autre entre *s* et *š*, *š* et *č* ; une quatrième entre *dy* [d<sup>y</sup>] et *z* ; une équivalence entre le *k* de Tichit et le *š* de Oualata (dans les pronoms personnels) et une dernière permutation entre *p*, *f* et *w* (exemple *fai* = *wari* "voir"). Si l'on trouve facilement des exemples pour illustrer ces faits, il est plus difficile de les expliquer. Je ne ferai que quelques remarques.

a) Le *f* est généralisé en azer. Il lui correspond souvent un *f* en soninké de Kaédi (comme dans "bateau" AZ *furè* SON *fíurè*), mais il arrive aussi qu'il corresponde à un *h* (comme dans "parler" AZ *sèfè*/*\*saffa* SON *sèhé*). Ceci semble montrer que l'azer est bien une variété relevant du soninké de l'est (comme le soninké du Guidimakha) et qu'il a subi moins d'influence des autres variétés dialectales que le soninké de Kaédi.

b) Les alternances entre *l* et *r* sont attestées dans différents parlers. En berbère, on peut songer aux mutations *l* > *r* relevées dans le Rif, mais à ma connaissance elles ne caractérisent pas les parlers berbères méridionaux. Le remplacement de *l* par *r* évoqué par Monteil fait songer à une anecdote racontée dans *al Wasīt* (voir Teffahi 1953 : 103). Alors que le poète Sīdī 'Abd Allāh b. Muḥammad al-'Alawwī (w. Rāzgā) séjournait à Ouadane, une certaine Khadijetou serait passée devant lui en disant à son propos d'un air méprisant « Ida-Warini ». Selon l'auteur d'*al Wasīt*, il s'agit d'une déformation du nom de tribu Idawa'li (à laquelle appartient le poète) due au fait que la femme parle azer. Cette déformation se comprend mieux si l'on considère qu'en azer, *r* tend à remplacer *l* et *n* se rajoute régulièrement en finale à la pause.

c) Alors que le phonème *x* est rare en berbère et pratiquement inexistant en zénaga, le phonème *ġ* n'est pas attesté en soninké. Par ailleurs, en zénaga, le *ġ* a régulièrement évolué en laryngale <sup>?</sup>, quand il n'a pas disparu complètement. Cependant, on ne sait pas à quelle époque cette évolution s'est faite – peut-être après les contacts avec l'azer. Souag (2016) a fait

<sup>29</sup> En ḥassāniyya (au moins du sud-ouest), l'appellation *ehl əs-sāḥal* (litt. "les gens du sahel") correspond aux tribus du nord-ouest mauritanien (Awlād Dlāym, <sup>š</sup>Ruṣiyyīn, Awlād Būsba<sup>š</sup>...).

<sup>30</sup> L'affirmation selon laquelle la gémination initiale serait d'origine berbère est discutable.

remarquer que le verbe "égorger" SON *xùrùsi* venait du berbère, mais que la forme ne provenait sans doute pas de la forme zénaga (*oʔrəš*) à cause de la mutation *ǵ* > *ʔ*. Je dirais cependant que les formes AZ *kors/xorse/korsen* pour "égorger" témoignent peut-être d'une période très ancienne, antérieure à l'amuisement du *ǵ* en zénaga. En tout cas l'alternance en azer entre *k* et *x* (voire avec *g* et surtout *ǵ*) a sans doute à voir avec la situation de contact de l'azer avec le berbère... ou à la difficulté, pour un zénagophone, de prononcer un *x*, comme semblent le montrer les exemples suivants où le *x* du soninké est rendu en azer par *k*, *x* ou *ǵ* : "œil" SON *yáaxè* > AZ *yaǵe/yyake/yake...* ; "ovine" SON *jàxé* > AZ *zax/i-zzaǵa...* ; "vert" SON *xalle* > AZ *ǵalle/xale*.

d) La réalisation des sifflantes et des chuintantes présente un déséquilibre qui découle en partie du déséquilibre du système soninké, avec une chuintante sonore *j* et une sifflante sourde *s* (la palatale *c* existe en soninké, mais le dictionnaire de Diagana (2013) en donne peu d'attestations).

D'une part, la chuintante sonore *j* du soninké correspond régulièrement à la sifflante *z* de l'azer, comme dans "faire la guerre" SON *ǵàjá* mais AZ *gaz/ggaz* (voir aussi en 2.1. : "griot", "eau", "henné", "ovine", "lion", "vautour", "blanc" et "vert").

D'autre part, la sifflante sourde *s* du soninké correspond fréquemment en azer à la sifflante *s* (comme dans "trois" SON *fúnsè* AZ *suko*), mais il est fréquent qu'il y ait aussi plusieurs variantes dont certaine(s) avec la chuintante *š* (comme dans "ongle" SON *ségéñè* AZ *ségényè/šégényè* ; "barbe" SON *sínqé* AZ *sinte/šinte* ; "cheval" SON *sí* AZ *si/ši/\*-senu*), voire même que *š* soit la seule possibilité (comme dans "graine" SON *fúnsè* AZ *\*a-funša* ; "âgé" SON *xase* AZ *xaše* ou "huit" SON *segu* AZ *šeggu/šegu*).

Dans le cas des sonores, il y a là une particularité de l'azer par rapport au soninké de Kaédi que je ne peux expliquer simplement car, en zénaga, la réalisation non géminée de *z* est rare : quand elle n'a pas évolué diachroniquement en *j*, elle se réalise le plus souvent comme l'interdentale sonore [θ] que je note *z̄* (comme je note *z̄* sa correspondante emphatique [θ]).

Dans le cas des sourdes, par contre, l'explication se trouve certainement du côté du zénaga où toute sifflante sourde non géminée (*s*) tend à devenir chuintante (*š*). On a donc là l'un des effets le plus visible du contact de l'azer avec le berbère zénaga<sup>31</sup>.

C'est d'autant plus intéressant à noter que deux importants toponymes de la région réputés d'origine soninkée présentent un *š* là où l'on attendrait un *s*.

– Le premier cas est celui de Chingueti, composé de *sí* "cheval" + *ǵèdé* "puits" en soninké<sup>32</sup>. Cependant, comme ces deux lexèmes existent en azer, que l'ordre y est le même que dans les autres variétés de soninké (un ordre inversé par rapport à celui de l'arabe et du berbère) et qu'une chuintante a remplacé la sifflante, la forme apparaît comme caractéristique de l'azer.

– Le second cas est celui de Tichit, d'étymon inconnu, qui se dénommerait en azer, selon Monteil (1939 : 216), *šetú*, *šite*, *šete*. Là encore, la présence de la chuintante *š* peut confirmer l'hypothèse d'un parler soninké sous influence berbère (ce que semble conforter la présence de *t(i)-*, préfixe berbère du féminin, même s'il peut s'agir d'une 'régularisation' tardive).

Ces détails, qui mettent en lumière une certaine berbérisation d'un parler soninké, orientent plutôt vers une langue ayant évolué parce que la majorité de ses locuteurs, à un moment de

<sup>31</sup> Dans le tetseret du Niger (autre langue, avec le zénaga, du groupe berbère du sud-ouest), la sifflante non géminée présente aussi une tendance au chuintement (*\*z* > *ž*, *\*s* > *š*), mais avec un peu plus d'exceptions (Lux 2013 : 132-135). En revanche, le chuintement n'est pas de règle en touareg et *s* y paraît plus fréquent que *š* (voir notamment Heath 2006 et Prasse & al. 2003).

<sup>32</sup> Diagana nous avait confirmé, à Abdel Wedoud et moi-même, l'interprétation de Sīdi ʿAbdūllāh w. al-Ḥājj Brāhīm (voir l'article ici présent d'Abdel Wedoud Ould Cheikh) "sources des chevaux" – ou plus exactement "puits du cheval", en précisant qu'il s'agissait du soninké.

leur histoire, la parlaient comme une langue seconde, en conservant certaines des habitudes linguistiques de leur langue maternelle.

## Conclusion

Diagana a écrit à propos de l'azer (1995 : 19) que le soninké avait subi une « évolution en profondeur » par « mélange avec le zénaga (langue berbère de Mauritanie) » et il avait certainement de bonnes raisons d'affirmer, sur la base du document de Monteil, que « [c]ela a engendré une langue soninkée berbérisée aux plans morphologique et phonique et accessoirement lexical ». Comme il n'a, à ma connaissance, donné aucun détail plus précis sur les parts respectives des deux langues, il m'a semblé important d'essayer de préciser ce qui relevait de l'une ou l'autre origine dans cette langue métissée.

Les comparaisons avec le soninké m'ont permis d'établir que la majorité des structures phoniques et grammaticales ainsi qu'une part importante du lexique étaient effectivement d'origine soninkée, les emprunts au berbère (sans doute au zénaga, en tout cas au berbère méridional), et plus encore à l'arabe, étant beaucoup moins nombreux. Il n'en reste pas moins que l'origine d'une part non négligeable du lexique n'a pas encore été élucidée. Même si l'enquête reste incomplète (notamment pour les verbes), il est clair qu'une partie du vocabulaire témoigne, soit d'une évolution extrême, soit d'une origine autre que celles (soninké, arabe, berbère) envisagées ici.

Le nombre d'azérophones, au début du siècle dernier, était déjà infime et les anthropologues historiens semblent avoir eu moins de mal à trouver des groupes se réclamant d'origine azer que de vrais locuteurs de l'azer. Sont-ils à classer comme Soninkés ou comme Berbères ('Sanhadja') soninkophones ? On a vu que sur ce point les avis tendaient à diverger d'un auteur à l'autre et cela peut être dû au fait que, dans l'ensemble, c'est la nécessité de communiquer entre des groupes d'origines différentes qui a fait naître ce parler.

S'il y a un consensus, c'est sur le fait que l'azer était sans doute en usage à l'époque de l'empire du Wagadu (ou de Ghana), quand Awdağost était une ville importante, habitée à la fois par des Berbères et des Soninkés. On peut penser qu'il en était de même dans les villes anciennes (Tichitt, Oualata, Ouadane, Chinguéti) ou dans les lieux-dits qui ont précédé leur développement, car il serait étonnant que la totalité, voire seulement la majorité – du moins en dehors de Tichitt, à l'architecture peut-être plus 'tinbuktienne' – des habitants de ces cités ait été de langue maternelle soninkée. L'influence berbère détectable en azer, tant dans la prononciation chuintante du *s* que dans l'existence de certains vocables de base (par exemple *ille/yille* "mil", *gafaye* "est") et de quelques toponymes (à commencer par Awdağost), incite plutôt à penser que l'azer s'est formé dans un contexte où la région était peut-être sous la domination des Soninkés, mais que les berbérophones y étaient encore très présents, jouant certainement un rôle non négligeable dans le commerce transsaharien, entre Tombouctou et le Sud-Ouest du Maroc.

La disparition de l'azer pourrait avoir accompagné celle du berbère zénaga dans la région. D'abord affaibli à la suite des bouleversements occasionnés par le mouvement almoravide (fin XI<sup>e</sup> siècle), le monde berbéro-soninké qui servait de foyer à l'azer semble s'être délité à partir des XIV-XV<sup>e</sup> siècles sous les pressions combinées des Bānu Ḥassān par le Nord-Ouest d'une part, des Songhay par le Sud-Est d'autre part.

### Références bibliographiques

- Baldi, Sergio, 2008, *Dictionnaire des emprunts arabes dans les langues de l'Afrique de l'Ouest et en swahili*, Paris, Karthala.
- Chennafi (el-), Mohammed, 1970, Sur les traces d'Awdagust : les Tagdāwast et leur ancienne cité. In D. et S. Robert, J. Devisse (éds), *Tegdaoust I. Recherches sur Aoudaghost*, Paris, Arts et Métiers graphiques, pp. 97-107.
- Colin, Georges S., (1993-1997), *Le Dictionnaire COLIN d'Arabe Dialectal Marocain*, sous la direction de Zakia Iraqui-Sinaceur, 8 vol., Rabat, Editions Al-Manahil - Ministère des Affaires Culturelles.
- Corral, José, 1985, *Ciudades de las caravanas*, Madrid, Hermann Blume.
- Diagana, Ousmane Moussa. 1980. *Approche phonologique et morphologique du parler soninké de Kaédi, syntaxe et sens*, thèse de 3ème cycle, Paris, Université Descartes.
- Diagana, Ousmane Moussa. 1984. *Le parler soninké de Kaédi, syntaxe et sens*, thèse d'état, Paris, Université Descartes.
- Diagana, Ousmane Moussa, 1995, *La langue soninkée. Morphosyntaxe et sens*, Paris, L'Harmattan.
- Diagana, Ousmane Moussa, 2013, *Dictionnaire soninké-français (Mauritanie)*, Paris, Karthala.
- Diagana, Yacouba, 1990, *Éléments de grammaire du soninké*, thèse de doctorat, Paris, INALCO.
- Diagana, Yacouba, 1994, *Éléments de grammaire du soninké*, Paris, Association Linguistique Africaine.
- Frérot, Anne-Marie, 1989, "Orient mauritaniens", *Revue du Monde Musulman et de la Méditerranée* 54(1), pp. 106–117.
- Heath, Jeffrey, 1998, *Dictionnaire songhay - anglais - français. Tome I Koyra chini. Tome II Djenné chini. Tome III Koroboro senni*, Paris, L'Harmattan.
- Heath, Jeffrey, 2006, *Dictionnaire touareg du Mali, tamachek-anglais-français*, Paris, Karthala.
- Jacques-Meunié, Djinn, 1961, *Cités anciennes de Mauritanie*, Paris, Klincksieck.
- Lux, Cécile, 2013, *Le tetserret, langue berbère du Niger*, Berber Studies n° 20, Köln, Köppe.
- Meillassoux, Claude, 1983, À propos de deux groupes azers : les Giriganko – Tegdawst et les Maxanbinu (Mali). In J. Devisse (dir.), *Tegdaoust III. Recherches sur Aoudaghost, campagnes 1960/65. Enquêtes générales*, Paris, éd. Recherche sur les civilisations, pp. 525-535.
- Monteil, Charles, 1939, La langue azer. In Th. Monod (dir.), *Contributions à l'étude du Sahara occidental*, fasc. 2, Paris, Librairie Larose, pp. 213-241.
- Prasse, Karl-G., Alojaly, Ghoubeïd & Mohamed, Ghabdouane, 2003. *Dictionnaire Touareg - Français (Niger)*, 2 vol., Copenhague, Museum Tusulanum Press.
- Ritter, Hans (2009). *Wörterbuch zur Sprache und Kultur der Twareg I. Twareg-Französisch-Deutsch. II. Deutsch-Twareg*. Wiesbaden, Harrassowitz.
- Souag, Lameen, 2010, The Western Berber Stratum in Kwarandzyey (Tabelbala, Algeria). In D. Ibrizimow, M. Kossmann, H. Stroomer & R. Vossen (eds.), *Études berbères V. Essais sur des variations dialectales et autres articles*, Köln, Köppe, pp. 177-189.
- Souag, Lameen, 2016, "Language Contact in the Sahara", Published online: 09 June 2016. <https://doi.org/10.1093/acrefore/9780199384655.013.141>, In *The Oxford Research*



- Encyclopedia of Linguistics* (<http://linguistics.oxfordre.com/>).
- Taine-Cheikh, Catherine, 1986-1996, *Dictionnaire hassāniyya-français*, 8 vol., Paris, Geuthner.
- Taine-Cheikh, Catherine, 1991, "Le vent et le devant. De l'orientation chez les Maures", *Journal asiatique* 279, n° 1-2, pp. 93-126. [1<sup>ère</sup> éd. 1989, *Al Wasît* 3, pp. 19-41.]
- Taine-Cheikh, Catherine, 2000, L'onomastique comme enjeu. Réflexions du point de vue linguistique, sociolinguistique et historique. In *Actes du 1er Colloque International sur « Le patrimoine culturel mauritanien »*, Nouakchott, Projet Sauvegarde et Valorisation du Patrimoine Culturel Mauritanien, pp. 154-160.
- Taine-Cheikh, Catherine, 2002, Morphologie et morphogenèse du diminutif en zénaga (berbère de Mauritanie). In K. Naït-Zerrad (éd.), *Articles de linguistique berbère. Mémorial Werner Vycichl*, Paris, L'Harmattan, pp. 427-454.
- Taine-Cheikh, Catherine, 2008, *Dictionnaire zénaga-français. Le berbère de Mauritanie présenté par racines dans une perspective comparative*, Köln, Köppe.
- Taine-Cheikh, 2013, Des ethnies chimériques aux langues fantômes : L'exemple des Imraguen et Nemâdi de Mauritanie. In C. de Féral (éd.), *In and out of Africa : Languages in Question. In Honour of Robert Nicolai*. Vol. 1. *Language Contact and Epistemological Issues*, Louvain-la-Neuve, Peeters, pp. 137-164.
- Taine-Cheikh, Catherine, à paraître, "Les langues berbères méridionales et les relations sud-sud dans l'histoire", *Études et Documents Berbères* 45-46, 11 p.
- Teffahi, Mourad, 1953, *El Wasît par Ahmed Lamine ech Chenguiti. Extraits traduits de l'arabe*, Saint-Louis – Sénégal, Centre IFAN - Mauritanie.
- Wagué, Cheikhna Mohammed, 2010, *Les communautés soninkées du Fouta Toro (Mauritanie, Sénégal)*, thèse de doctorat, Paris, Université Panthéon-Sorbonne.